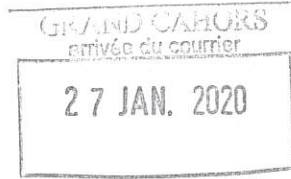




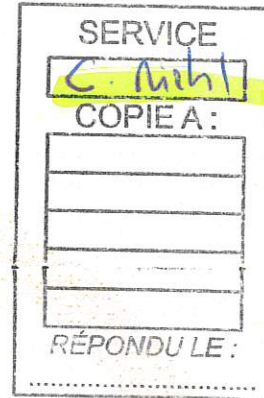
Rodez, le 23/01/2020

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du SCoT de Cahors et du Sud du Lot
Hôtel administratif
72 rue Wilson
46000 Cahors



N Réf : JPS/SR 20-012

Objet : Avis sur le projet de SCoT



Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 25 novembre 2019, vous nous avez transmis pour avis, le projet de modification simplifiée N°1 du SCoT de Cahors et du Sud du Lot.

Au vu des éléments portés au dossier, j'ai le plaisir de vous informer que le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron en date du 15 janvier 2020 a donné un avis favorable sans observation sur ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Jean-Philippe SADOUL

